

REC

Casablanca, le 27/02/20

Devis N° VDE200022

34942

Le présent devis couvre la période du 01/01/20 au 30/06/20

Je soussignée Docteur Dina SELASSI, médecin d'Anaïs, atteste que la prise en charge spécialisée comprendra à la fois des séances de rééducations en orthophonie, psychomotricité et un suivi psychologique.

1881

L'enfant : **EL BOUCHIKHI Abdelghani**

### Programme

Psychomotricité	54 Séance	à	150,00 DH la séance. Soit	8 100,00
Orthophonie	66 Séance	à	125,00 DH la séance. Soit	8 250,00
<b>Total TTC :</b>				<b>16 350,00</b>

Arrêtée le présent devis à la somme de **Seize mille trois cent cinquante Dirhams**

Médecin d'anaïs

Mme BOUZOUABA Hajaj  
Psychomotricien  
Tél: 05 22 49 17 88 - Fax: 05 22 32 09 79

26 JUIL. 2020

DR. DINA SELASSI  
Médecin  
27, rue Hajjaj Ibnou Artâa - Casablanca - Maroc - E-mail : anais@anais-maroc.ma

**Association reconnue d'utilité publique**



MUTUELLE DE PREVOYANCE &  
D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

Le ...../...../.....

## DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

### A remplir par l'Adhérent

Matricule : ..... N° de poste : .....

Nom et Prénom de adhérent : ..... N°Tél. bureau : .....

Nom et Prénom du bénéficiaire : ..... N°Tél. domicile : .....

### A remplir par le praticien

Je soussigné : Dr. Dina SEL ASSI :

Estime que l'état de santé de M<sup>me</sup>, M<sup>me</sup>, M<sup>me</sup> EL BACHIKHI Abdelghani .....

Nécessite Une prise en charge à ANAIS .....

Un acte côté à la nomenclature (préciser le coefficient) Psychomotricité + orthophonie .....

Une hospitalisation de : (Approximatif) .....

A : (préciser l'établissement hospitalier) .....

### Strictement confidentiel

Renseignement sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

jeune patient d'un retard psychomoteur qui nécessite des séances d'orthophonie et de psychomotricité au sein d'ANALIS .....

Cachet, date et signature du praticien

### A remplir par le médecin conseil de la MUPRAS

Décision : .....

NB : cette demande d'accord préalable doit être adressée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable, sinon la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

Contact: 05-22-91-23-36/ 05-22-91-23-76

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23-36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28-83 Fax : 022 91-26-52

E-mail : Mupras @ royalairmaroc.com

